



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

*Séance du lundi 22 octobre 2007*

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 23/10/2007

**D - 20070516**

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 22 octobre Deux mil sept, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, Mme Anne WALRYCK, M. Stéphan DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, M. Pierre LOTHAIRES, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Jacques COLOMBIER,

**Excusés :**

M. Hugues MARTIN, M. Jacques VALADE, M. Alexis BANAYAN, M. Jean-Didier BANNEL, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF,

***Développement du Commerce, de l'Artisanat et des Services  
de la Ville de Bordeaux. illuminations de fin d'année 2007.  
Demandes de subventions présentées par les Associations de  
Commerçants et d'Artisans. Décision. Autorisation.***

M. Jean-Charles BRON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du soutien de la Ville de Bordeaux en faveur du développement du commerce, des activités artisanales et de services, ayant fait l'objet de la délibération n° 20070017 du Conseil Municipal du 29 janvier 2007, plusieurs associations de commerçants et d'artisans ont présenté des projets d'illumination des quartiers de la ville, à l'occasion des fêtes de Noël.

Depuis plusieurs années, la Ville de Bordeaux développe une politique forte en matière d'écriture nocturne du paysage urbain, notamment dans le cadre de son programme de mises en lumière mais également, de façon plus ponctuelle, au titre de sa participation active aux illuminations de fin d'année.

Comme en 2006, l'intervention municipale est prévue à deux niveaux :

① la mise en lumière directement par la Ville de quelques sites spécifiques : disposition de sapins sur des espaces de centralité ou de proximité, guirlandes ou projection de lumière dans les arbres d'alignement de diverses voies ou places, mise en œuvre d'illuminations spécifiques sur quelques artères du centre ville (liste des sites illuminés jointe en annexe).

② l'accompagnement des propositions d'illumination soumises par les associations de commerçants par l'attribution de subventions municipales selon les critères suivants : à hauteur de 40 % du montant TTC des dépenses pour les associations localisées dans le périmètre du centre ville et de 60 % du montant TTC des dépenses pour celles situées à l'extérieur. Ceci dans la limite d'une subvention de la Ville plafonnée à 4 000 euros par association.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à décider le versement des subventions présentées dans le document joint, dont les montants seront imputés sur le budget de la Ville (fonction 9 – sous-fonction 94 - nature 6574).

Ces subventions seront versées sous réserve de la signature des contrats d'opération correspondants, de la fourniture de toutes les pièces justificatives par les présidents d'association et de l'obtention de toutes les autorisations administratives, réglementaires et sécuritaires nécessaires.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 22 octobre 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Jean-Charles BRON**  
Adjoint au Maire

<b>PREVISIONNEL 2007</b>					
ASSOCIATIONS	MONTANT PREVISIONNEL DES DEPENSES		SUBVENTION VILLE DE BORDEAUX		PARTICIPATION ASS.COMMERCANTS
	H.T.	T.T.C.	montant	%	montant
Association Judaïque/St Seurin	6 077,50	7 268,69	4 000,00	60%	3 268,69
GIE du Centre Commercial Saint Christoly	6 014,00	7 192,74	2 877,10	40%	4 315,64
Comité des Commerçants de la rue de Grassi	3 465,00	4 144,14	1 657,70	40%	2 486,44
Association de la Galerie Commerciale "les Grands Hommes"	4 382,00	5 240,87	2 096,30	40%	3 144,57
Association des Trois Conils	10 526,23	12 589,37	4 000,00	40%	8 589,37
Association des Commerçants de la Barrière Judaïque	7 919,00	9 471,12	4 000,00	60%	5 471,12
Association des Commerçants du Centre Commercial Mériadeck	11 966,00	14 311,34	4 000,00	40%	10 311,34
Association des Commerçants du Grand Parc	3 187,00	3 811,65	2 287,00	60%	1 524,65
Association au Service des Chartronnais	8 256,60	9 874,89	4 000,00	60%	5 874,89
Association Rue du Temple	1 680,00	2 009,28	803,70	40%	1 205,58
Association Commerciale Remparts Hôtel de Ville	1 650,00	1 973,40	789,40	40%	1 184,00
Association des Commerces et des Services des Bastides	4 848,00	5 798,21	3 478,90	60%	2 319,31
Association des Commerçants du Village de Nansouty	5 200,00	6 219,20	3 731,50	60%	2 487,70
Association des Commerçants de Saint Augustin	5 156,00	6 166,58	3 699,90	60%	2 466,68
Ensemble	2 600,00	3 109,60	1 243,80	40%	1 865,80
Association de Caudéran Saint Amand	5 250,00	6 279,00	3 767,40	60%	2 511,60
Association des commerçants du Village Saint James	1 420,00	1 698,32	1 019,00	60%	679,32
Association Castillon	1 035,00	1 237,86	495,10	60%	742,76
Association des Commerçants Thiers - Pont Saint Emilion	1 126,50	1 347,29	808,40	40%	538,89
Association Com'à St Pierre	9 168,00	10 964,93	4 000,00	40%	6 964,93
<b>TOTAL</b>	<b>100 926,83</b>	<b>120 708,48</b>	<b>52 755,20</b>		<b>67 953,28</b>

plafond : 4 000 €

### **Sites majeurs**

- Cours de l'Intendance
- Rue Sainte-Catherine (du cours de l'Intendance à la Place de la Victoire)
- Rue Porte Dijeaux
- Rue Vital Carles
- Cours du Chapeau Rouge
- Cours Alsace Lorraine

### **Projection dans les arbres**

- Quai Louis XVIII	environ 36 Arbres
- Place Charles Gruet	environ 15 Arbres
- Place Gambetta (centre)	environ 8 Arbres
- Parc des berges – Bastide	environ 24 Arbres
- Avenue Thiers	environ 40 Arbres
- Place Ferdinand Buisson	environ 10 Arbres

### **Guirlandes dans les arbres**

- Allées de Tourny	environ 80 Arbres
- Cours de Verdun	environ 80 Arbres
- Cours Georges Clémenceau	environ 38 Arbres
- Place Gambetta (périphérie)	environ 30 Arbres
- Place Stalingrad	environ 80 Arbres
- Place Ferdinand Buisson	environ 20 Arbres

### **Sapins décorés**

- Place Pey Berland	1 grand sapin (18 m)
- Cours du Chapeau Rouge	2 sapins (7 m) en bas et en haut du cours
- Allées de Tourny	environ 12 sapins (7 m)
- Gare	environ 4 sapins (7 m)
- Place Saint-Michel	environ 4 sapins (7 m)
- Place des Capucins	environ 4 sapins (7 m)
- Centre Social Benauges	environ 3 sapins (7 m)
- Grand Parc – Centre Commercial	environ 3 sapins (7 m)
- Place Ginette Neveu - Aubiers	environ 3 sapins (7 m)
- Mairie Bacalan	environ 3 sapins (7 m)
- Place St Amand	environ 3 sapins (7 m)
- Place St Augustin	environ 3 sapins (7 m)
- Quai de la Souys école Franc Sanson	environ 1 sapin (7 m)
- Eglise Sainte Marie – Avenue Thiers	environ 2 sapins (7 m)
+ 1 sapin (7 m) dans la Cour de la Mairie	

### **Autres sites avec guirlandes**

- rue Costedoat,
- carrefour des Pins Francs.